

SANTÉ MENTALE ET RESPECT DES DROITS

Save the date : La 32^e édition des SISM aura lieu du 4 au 17 octobre 2021, partout en France !

Sous le haut patronage de Monsieur Olivier VERAN, Ministre des Solidarités et de la Santé



Pour ma santé mentale, respectons mes droits !

Dans notre société, chaque personne a accès aux mêmes droits universels et les institutions doivent en garantir le respect. Lorsque nos droits sont bafoués, lorsque l'on subit des discriminations, notre citoyenneté est niée et notre santé mentale peut être perturbée.

Les conséquences sont d'autant plus importantes pour les personnes qui vivent avec un trouble psychique. Car le non-respect des droits comme la liberté d'aller et venir, la dignité, l'accès aux soins, au logement, au travail, etc. peut aggraver les problèmes de santé mentale.

Ces deux dernières années, les mesures prises pour faire face à l'épidémie de Covid-19 ont restreint nos droits et nos libertés, en plus de nos relations sociales. Un contexte inhabituel qui peut bouleverser notre santé mentale.

Ces sujets soulèvent de nombreuses questions dont nous vous invitons à débattre durant 2 semaines.

A propos des SISM

Créées en 1990, les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) sont une manifestation annuelle coordonnée par un collectif de **23 partenaires**. Chaque année, un nouveau thème est proposé afin qu'associations, citoyens, usagers et professionnels se mobilisent et organisent des actions d'information et de réflexion dans toute la France. **En 2019, 1 082 événements** ont eu lieu sur le territoire. En cette année 2021, ne manquez pas les conférences, animations, ciné-débats, expositions, spectacles, etc.

Les 5 objectifs

Sensibiliser le public aux questions de santé mentale. **Informier** sur les différentes approches de la santé mentale. **Rassembler** les acteurs et spectateurs des manifestations, les professionnels et usagers de la santé mentale. **Aider** au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale. **Faire connaître** les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.



Du 4 au 17 octobre 2021, les 32^{es} Semaines d'information sur la santé mentale ouvriront le débat sur la santé mentale et les droits.

Contact

Anne Nomblot
sism.contact@gmail.com

Retrouvez tous les événements sur le site :

www.semaines-sante-mentale.fr

Suivez l'actualité sur  

Association des établissements participant au service public de santé mentale (ADESM) • Advocacy France • Association française de psychiatrie (AFP) • Association des Maires de France (AMF) • Association nationale des psychiatres Présidents ou Vice-présidents des commissions médicales d'établissement des centres hospitaliers (ANPCME-CME) • Association nationale des maisons des adolescents (ANMDA) • Réseau documentaire en santé mentale (ASCODOCPSY) • Centre collaborateur de l'organisation mondiale de la santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS, Lille, France)/EPSM Lille-Métropole • Centre national audiovisuel en santé mentale (CNASM) • Ecole des parents et des éducateurs (EPE) d'Ile-de-France • Association élus, santé publique et territoires (ESPT) • Fédération française de psychiatrie (FFP) • Fédération nationale des associations liées aux troubles des conduites alimentaires (FNA-TCA) • Fédération des acteurs de la solidarité • Fédération nationale des associations d'usagers en psychiatrie (FNAPSY) • Mutualité française d'Ile-de-France • Mutuelle générale de l'Education nationale (MGEN) • Psycom • Santé Mentale France • Société française de santé publique (SFSP) • Société médicale Balint • Union nationale des associations familiales (UNAF) • Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)